Association pour le Dialogue Social Territorial à La Réunion
Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901
Répertoire National des Associations (RNA) numéro W9R1005901
14, rue Pierre Aubert - Sainte Clotilde - 97490 Saint-Denis

DEMANDES D'ACTIVITÉ PARTIELLE À LA RÉUNION

Au 5 mai 2020, 14 747 demandes d'activité partielle ont été déposées à La Réunion depuis le 1er mars 2020, soit 7.3% de plus qu'à la date du 28 avril, contre +7.1% au niveau national.

Attention : Le champ des demandes d'autorisation préalable pris en compte est désormais étendu à l'ensemble des dossiers déposés, quel que soit le motif de recours. Il n'est donc plus restreint au seul motif « coronavirus ».

Ces demandes concernent **107 824 salariés concernés,** soit **66.8% des salariés du secteur privé**, contre 64,4% au niveau national.

Les augmentations relativement faibles des nombres de demandes et de salariés concernés, alors que, à compter du 1er mai 2020, les arrêts de travail pour cause de garde d'enfants et personnes vulnérables ont été « basculées » en activité partielle, peuvent s'expliquer dans les retards dans les enregistrements par les entreprises des demandes d'activité partielle pour ces publics.

CHIFFRES CLÉS

14 747 demandes déposées, + 7.3% en une semaine, contre +7.1% au niveau national.

107 824 salariés concernés, + 5.9% en une semaine, contre +6.8% au plan national.
66.8% des salariés à La Réunion contre 64.4% au plan national.

7.3 salariés par demande, contre 9.7 au plan national.

Pour servir le dialogue social au cours des semaines à venir, il sera nécessaire de pouvoir disposer mensuellement des données, par grand secteur d'activité et taille d'entreprise, qui ont fait l'objet de demandes formelles restées sans réponse à ce jour :

- CGSS : nombres de DPAE et effectifs salariés ;
- POLE EMPLOI : nombres de demandes d'inscriptions de demandeurs d'emploi, hors inscriptions pour fin de formation, de stage ou fin de CSP.

EVOLUTIONS COMPARÉES (01, 07, 14, 21, 28 AVRIL ET 5 MAI) À LA RÉUNION ET AU PLAN NATIONAL ...

*Source : ASP-DGEFP-Dares - Extraction du SI APART des 1er , 7 , 14, 21, 28 avril et 5 mai 2020- **base 100 au 1er avril 2020**.*

... des nbres de demandes

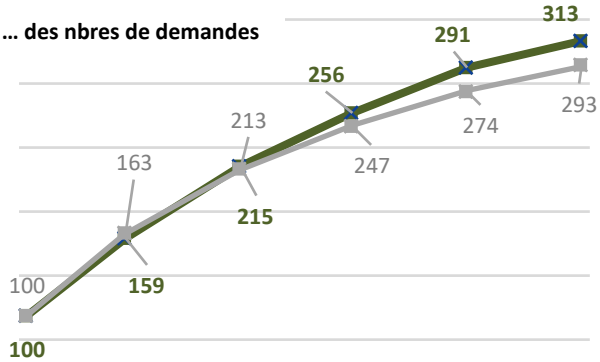

... des nbres de salariés concernés

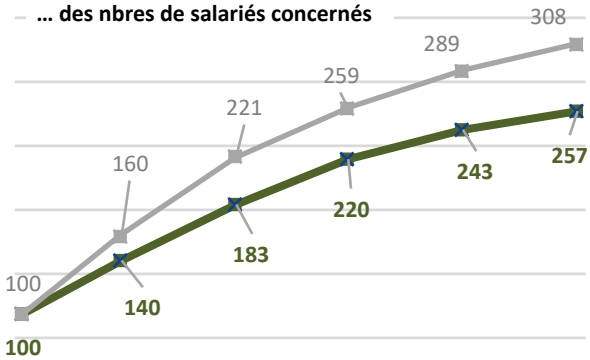

... des nbres moyens de salariés concernés par demande

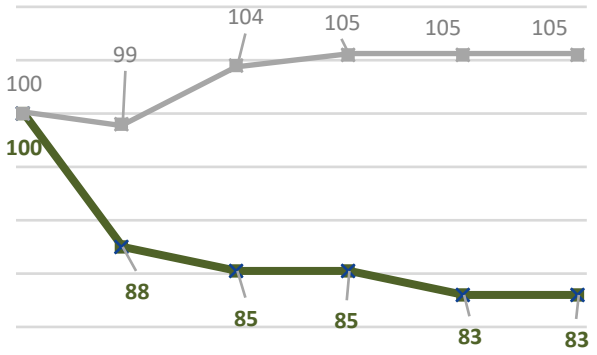

... des % des emplois salariés

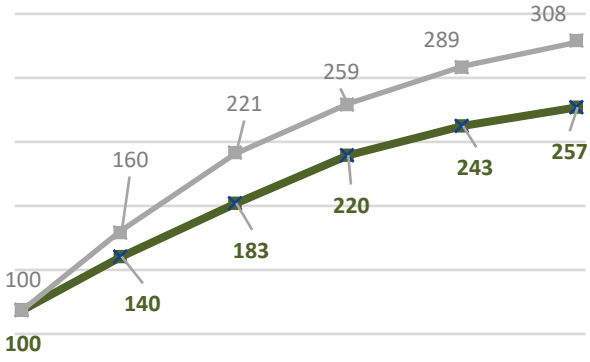

Part des salariés concernés par une demande d'activité partielle pour motif de coronavirus par région

Sources :

- *ASP-DGEFP-Dares - Extraction du SI APART 5 mai 2020, pour les nombres de salariés concernés. Hors Mayotte et autres collectivités d'outre-mer, y compris Saint Martin et Saint Barthélémy pour la Guadeloupe.*
- *ACOSS (données brutes au 31/12/2019) pour les nombres de salariés dans le secteur privé par région.*

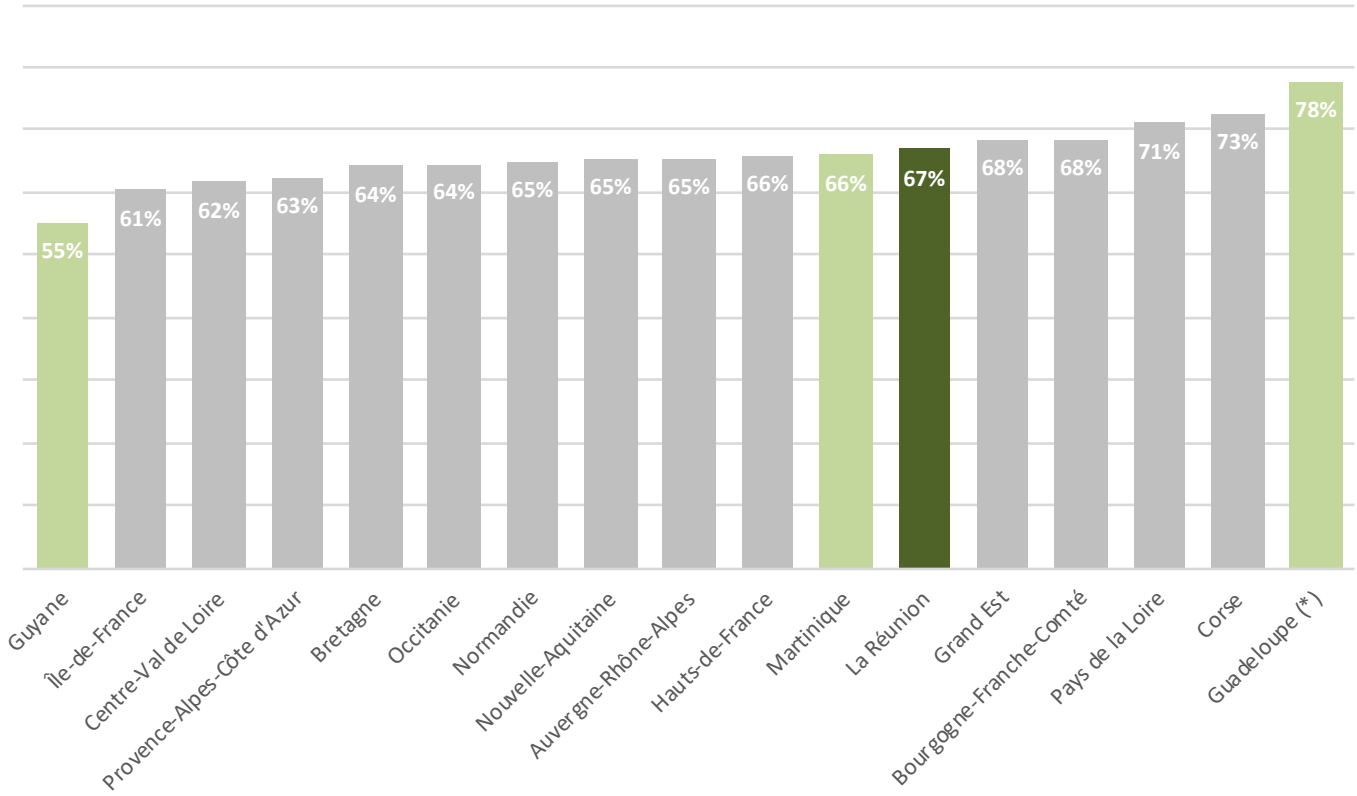

Nombre moyen de salariés concernés par demande d'activité partielle pour motif de coronavirus par région
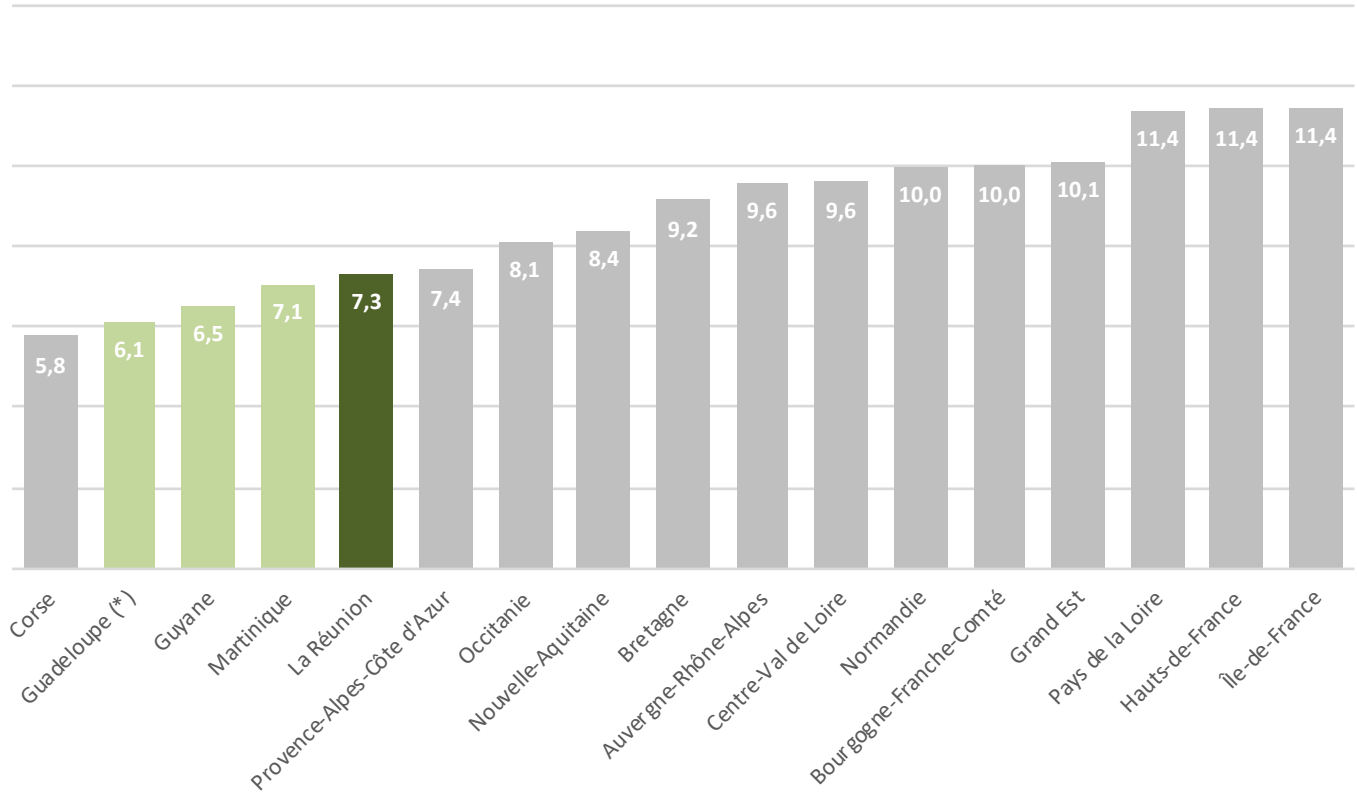
Source : ASP-DGEFP-Dares - Extraction du SI APART 5 mai 2020, pour les nombres de salariés concernés. Hors Mayotte et autres collectivités d'outre-mer, y compris Saint Martin et Saint Barthélémy pour la Guadeloupe.